



144 bd de la villette 76018 Paris
contact@sud-protectionsociale.org

Communiqué de presse :

NON A LA STIGMATISATION DES ASSURES SOCIAUX

Une fois de plus, le gouvernement par la voix de M Bertrand, joue sur le terrain des droites les plus extrêmes en annonçant la création d'un fichier national des allocataires.

Cette annonce stigmatise une fois de plus les assurés sociaux en accreditant l'idée de fraudes massives aux prestations sociale.

Cette annonce n'a qu'un but politique masquant mal l'incapacité de ce gouvernement à répondre à l'urgence sociale !

Ce que M Bertrand ne dit pas c'est que ce fichier national existe déjà (le répertoire national commun de la protection sociale) et que le gouvernement a déjà « sacralisé » la lutte contre la fraude en 2008 par la création de la Délégation Nationale de Lutte contre la Fraude!

Ce que M Bertrand ne dit pas c'est que les organismes sociaux agissent pour que les fonds destinés aux assurés soient gérés le mieux possible

Ce que ne dit pas M Bertrand, c'est que la majorité de ce qui est appelé fraude sociale est le fait (de 8 à 16 milliards sur 20 milliards) d'employeurs ne payant pas leurs cotisations aux URSSAF (de 8 à 16 milliards sur 20 milliards);

Ce que dit pas M Bertrand, c'est que ce qui est appelé fraude à l'assurance maladie, à la branche famille reste heureusement très faible (0,15% des prestations de la branche famille, 1% de la branche maladie)

Ce que ne dit pas M Bertrand, c'est que dans la branche maladie, sur 156,3 millions, la moitié du préjudice est due aux hôpitaux public et privé et qu'une autre partie est due aux professionnels de santé (infirmiers : 11,7 millions ; transporteurs : 7 ; médecins : 4,9 ; dentistes : 3,8...)

M Bertrand sacrifie donc bien à l'infamante escalade qui veut que plus le pouvoir politique est incapable de faire face aux difficultés qu'il rencontre plus il se défait de ses responsabilités par la désignation de boucs émissaires à la vindicte populaire, ciblant en premier les plus démunis

Une fois de plus M Bertrand aurait mieux fait de se taire plutôt que de raconter n'importe quoi !

Paris le 19 août 2011

Ps : une partie de nos chiffres sont issus du bilan 2010 de la délégation nationale à la lutte contre la fraude – mai 2011

http://www2.budget.gouv.fr/directions_services/dnlf/bilan-dnlf-2010.pdf